

1724.



Minute.

Le present Registre contenant feuillets
 Lectez & approuvez par premier & dernier, par Nous Louis Marie
 Robert Marquis de La Noue, Conseiller du Roy,
 Premier President, Lieutenant General & Commissaire Examineur au
 Baillage & Siege Presidial de Meaux, pour servir de Minute
 à cueillir les actes des Baptesmes, Mariages & Sepultures de la
 Paroisse de *Trilbais*
 pendant l'année 1724 seulement, & en estre en fin de ladite année
 rapporté au Greffe dudit Baillage la grosse signée & certifiée conforme
 à la minute par le sieur Curé de ladite Paroisse, à peine de falsité de
 son temporel, & de vingt livres d'amende contre les Marguilliers de
 ladite Paroisse, le roite suivant l'Ordonnance de 1667. & l'Edit du Roy
 du mois de Décembre 1716. Fait à Meaux, le *deux*
 Décembre mil sept cens vingt *deux*

Mariages

OBSERVATIONS.

DANS LES BAPTESMES FAIRE MENTION,

1. Du jour de la naissance de l'enfant, & le jour de son Baptesme.
2. Nommer le Pere, la Mere, le Parrain & la Marraine.
3. Faire signer le Parrain & la Marraine s'ils le savent, aussi bien que le Pere s'il est present, ou declarer qu'ils ne savent signer.

DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION,

1. Des noms, surnoms, âges, qualitez & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de famille, en tuelle, charache, ou en puissance d'autrui.
3. Faire les Mariages en presence de quatre témoins qu'il faut nommer par noms, surnoms, qualitez & demeures, & declarer s'ils sont parents, de quel costé & en quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées, & les quatre témoins, ou declarer qu'ils ne le savent.

DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION,

1. Du jour du decés, & celui de la sepulture.
 2. Les faire en presence de deux parens ou amis, qu'il faut nommer par noms, surnoms & vacariens.
 3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont declaré ne savoir signer.
- Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe, copier fidelement & transcrire tout ce qui est en la minute, sous les signatures.

Mairie de Trilbais

D L'ouïgnie Le Corps de Francois bijot agi de
quatrevingt deux ans, fils de Jean de
Francois bijot son fils, Jean bijot et Marguerite
de bethune ~~épouse de~~ plusieurs et plusieurs autres
de moins francois bijot Jean bijot
Flament Curé

L'an 1724 le 18. may a été infamé Le Corps
de Pierre agi de dix semaines ou environ
de la maison Curé et de sa femme et de sa
père et mère. ont signé Flament B

L'an 1724 Le 3. Juin a été infamé par moy
premier bachelier Curé L'ouïgnie Le Corps de
Francois Catheline agi de dix sept mois fille
de Pierre Catheline et de Catherine Gallot une
signés. Flament C

L'an 1724 Le 10. Juin a été baptisé par
moy premier bachelier Curé L'ouïgnie Françoise
liberte naigi du mariage de Pierre Le ricté
et d'Agnes de moure sa père et mère Le parrain
Le sieur francois archambault, la marraine
L'oiselle Anne Ricaute qui ont signés
anne Ricaul francois archambault.
Flament Curé

L'an 1724 Le quatorze juin a été infamé
par moy premier bachelier Curé L'ouïgnie
Le Corps de Guillot agi de deux mois
de sa mère son fils de sa mère apostolique
de sa mère a sa mère vis et sa mère de
en sa mère et sa mère de la femme. Les
Francois de sa mère
Flament Curé

L'an 1724 Le dix huit juin a été infamé
par moy premier bachelier Curé L'ouïgnie
Flament Curé

Le Corps de
par moy premier bachelier Curé L'ouïgnie
age de vingt ans ou environ
fils de sa mère et de sa
de sa mère L'ouïgnie
Flament Curé



Flament Curé

L'an 1724 Le dix juillet apres les non sans publie
sans opposition, et Les si d'icelles de sa mère
ont été mariés par moy premier bachelier Curé
L'ouïgnie d'une part Nicolas nantier fils de Nicolas nantier
et de sa mère et d'autre part Marguerite fleuret
a été de sa mère et de sa mère son père et de sa mère
de sa mère et d'autre part Marguerite fleuret
fille de sa mère et de sa mère son père et de sa mère
parrain, et sa mère de francois fleuret son père, oncles
et sa mère parents par sa mère et sa mère sa mère
Marguerite fleuret et sa mère sa mère sa mère sa mère
Nicolas nantier sa mère sa mère sa mère sa mère



Francois nantier sa mère
Nicolas nantier sa mère sa mère sa mère sa mère
Charles gouelet sa mère sa mère sa mère sa mère
Flament Curé

L'an 1724 Le huit août a été baptisé par moy
premier bachelier Curé L'ouïgnie de sa mère sa mère
de sa mère sa mère sa mère sa mère sa mère sa mère
Le parrain Thomas champs, la marraine Jeanne
sont venus ont signés.
Flament Curé

L'an 1724 Le vingt neuf septembre a été
baptisé par moy premier bachelier Curé L'ouïgnie
Flament Curé

